

INSCRIPTION AU TABLEAU DE D'ORDRE 2005/2006

J'ai souhaité marquer ce 60^{ème} anniversaire en imprimant cette nouvelle promotion de Géomètres-Experts du sceau du nom d'un inventeur, propagandiste technique, professionnel, de génie **Monsieur Joseph Louis SANGUET**, ingénieur topographe né en 1848 décédé en 1921.

Né en Savoie à AIGUEBLANCHE. A l'âge de 15 ans il suivait dans cette région, qui a fourni tant d'hommes au jugement sain et bien trempé, les travaux des arpenteurs locaux et devenait leur aide.

Frappé alors des difficultés quasi insurmontables, voir même des dangers que comporte la mesure directe des longueurs dans des terrains coupés par des gorges profondes aux parois souvent abruptes de cette région, le jeune SANGUET chercha si quelques principes géométriques ne permettaient pas d'obtenir ce résultat sans avoir à parcourir les distances mesurées.

Il ne tarda pas à découvrir le principe, permettant à l'aide d'une mire verticale graduée de déterminer par la simple lecture sur celle-ci, la longueur horizontale comprise entre deux points quelconques.

Le système de l'auto réduction venait de naître.

Il faut préciser que le jeune SANGUET, à cette époque, ignorait tout de la lunette stadimétrique qui permettait également de calculer la longueur horizontale entre deux points mais après un calcul trigonométrique de post traitement.

Le procédé SANGUET donnant directement la longueur horizontale fut une véritable révolution, elle fut pour le métier de géomètre, dans son rôle de la mesure de l'espace, de même ampleur que celle du laser, ou du GPS ;

Du principe à la réalisation il ne mit que 2 ans pour dresser les plans, et c'est donc à l'âge de 17 ans et demi, qu'il fit breveter l'appareil connu, sous le nom de LONGIMETRE SANGUET. L'instrument fut construit et présenté en 1866 à la société d'encouragement de l'industrie nationale.

Imparfait, ce tachéomètre autoréducteur et tant apprécié par nos prédécesseurs, a fait l'objet par l'ingénieur SANGUET, de nombreuses améliorations, allant toujours dans le sens du contrôle des données. Je rappellerais les dispositifs permettant de contrôler les angles horizontaux et verticaux à l'aide du dispositif de lecture des verniers complémentaires.

Monsieur SANGUET inventa aussi le « coordinatomètre » appareil, qui une fois, orienté à l'aide d'une mire verticale permettait de lire directement les coordonnées cartésiennes X et Y du pied de la mire sans aucune lecture de valeur angulaire.

Inventeur également du longi altimètre, donnant d'une simple lecture sur une mire horizontale à la fois la distance réduite à l'horizon et à la différence d'altitude entre l'instrument et le point visé.

Inventeur du diastimomètre utilisant pour la mesure des distances la déviation d'un rayon lumineux à travers un prisme.

L'on peut dire que l'utilisation du prisme dans la mesure fut l'œuvre de SANGUET dès 1886.

Pour faciliter les calculs topographiques, il calcula et publia la table trigonométriques centésimales guide précieux pour les ingénieurs topographes de l'époque

Il consacra également de nombreuses années à la réforme de notre législation foncière et des procédés techniques à employer pour la réfection et la conservation du nouveau cadastre.

Il mena d'ardentes campagnes pour appeler l'attention des géomètres et des pouvoirs publics sur l'intérêt de ces réformes en faveur de la sécurité des transactions immobilières.

Parmi ses principaux travaux il faut citer les levés des plans d'étude et des plans parcellaires de nombreuses lignes de chemin de fer « Albi au Vigan, Paris Châtre »

Comme ingénieur de la Société Générale du TOUQUET PARIS PLAGE, il fut, en cette qualité, chargé en 1903 de dresser le plan de tout le domaine du TOUQUET pour procéder à l'aménagement et au lotissement des terrains de ce qui deviendra la station balnéaire de PARIS PLAGE.

Sa vie d'inventeur et d'ingénieur est si riche qu'il me faudrait encore beaucoup de temps pour vous en conter l'histoire.

Mais je ne peux conclure mon propos sans vous demander si l'un d'entre vous a le souvenir de ces trois rapports élémentaires correspondant au mouvement limité des taquets, qui ont fait la gloire du tachéomètre auto réducteur SANGUET

« 0.010 0.018 0.022 »

Après avoir fait nos quatre lectures, il fallait faire la somme des différences des trois lectures à la lecture la plus basse, et multiplier par 20 pour obtenir la distance, le contrôle s'effectuant en faisant la différence de lecture du premier taquet avec celle la plus basse et l'on applique un coefficient de 100.

Il faut dire qu'après une journée de terrain les machines à calculer chauffaient.

Alors pourquoi avoir penser à SANGUET ?

J'étais en réunion de travail dans une petite commune de la Marne, où nous discutons du futur aménagement de la grande rue. A la fin de cette réunion l'une des adjointes m'interpella en me demandant si je connaissais le terme, le nom, je n'en ai pas le souvenir exact de « SANGUET ».

Après lui avoir répondu que bien sûr je connaissais le tachéomètre autoréducteur SANGUET.

Surprise, émue, Mme MALARD, notre adjointe, se retira sans rien dire.

Je dois dire qu'à ce moment j'ai cru avoir commis une erreur, un défaut de savoir vivre ou autre chose, me retournant vers M. le maire, que je salue dans cette salle, ce dernier m'a rassuré et m'a garanti qu'elle allait rapidement revenir.

A son retour, et après avoir repris ses esprits, elle m'a indiqué qu'elle avait posé la même question à un jeune confrère « je pense ou j'espère que c'était qu'un collaborateur » et qu'il lui avait répondu qu'il ne connaissait pas, or me dit t-elle je suis **l'arrière petite fille de Joseph Louis SANGUET.**

J'ai appris également par la suite qu'elle est la petite fille de **Philippe JARRE, ingénieur géomètre polytechnicien, ancien président de l'Union des Géomètres-Experts fonciers et fille de Charles JARRE, ingénieur topographe centralien.**

Je suis donc heureux pour ce 60^{ème} anniversaire d'accueillir **l'arrière petite fille de cet illustre inventeur et ingénieur géomètre Joseph Louis SANGUET** et lui demande de venir me rejoindre ainsi que M.SUBTIL, maire de CONNANTRE, ayant eu dans cette rencontre le rôle d'entremetteur.